

Rapport du Comité sur les objectifs de la Société canadienne de science économique

Volume 55, Number 3, juillet–septembre 1979

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/037544ar>

DOI: <https://doi.org/10.7202/037544ar>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

HEC Montréal

ISSN

0001-771X (print)

1710-3991 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this document

(1979). Rapport du Comité sur les objectifs de la Société canadienne de science économique. *L'Actualité économique*, 55(3), 462–464.

<https://doi.org/10.7202/037544ar>

RAPPORT DU COMITE SUR LES OBJECTIFS DE LA SOCIETE CANADIENNE DE SCIENCE ECONOMIQUE¹

Le Comité était formé de : MM. Marcel G. Dagenais (président), Richard Beaudry, Alban D'Amours, Robert Lacroix, Henri-Paul Rousseau et François Vaillancourt.

Il a tenu deux réunions à Montréal. Après discussion, le consensus qui suit s'est dégagé.

L'objectif de la Société est la promotion de la recherche et l'avancement de la science économique en milieu francophone au Canada. La Société se distingue donc par ses objectifs de l'ASDEQ qui est plus professionnelle et plus intéressée à l'étude des événements et politiques économiques courants, en milieu québécois et de l'ACE qui est une société savante dont la langue de travail dominante est l'anglais. La Société se veut donc une société savante qui sert à promouvoir les échanges entre *chercheurs* œuvrant en milieux universitaire, gouvernemental ou des affaires.

1. Soumis à l'assemblée générale de la Société, Montréal, le 9 mai 1979.

La Société dispose principalement de deux moyens pour atteindre l'objectif indiqué ci-haut. Le premier est le congrès annuel de la Société. A ce sujet, le Comité recommande :

- que le congrès continue d'avoir lieu dans le cadre de l'ACFAS et ce afin de favoriser les échanges entre économistes et autres scientifiques ;
- que l'exécutif de la Société soit explicitement responsable de l'organisation du congrès et qu'il prenne les moyens nécessaires (nomination d'un responsable ou d'un comité, composé ou non de membres de l'exécutif) pour en assurer le plein succès puisque c'est là *l'activité la plus importante* de la Société ;
- que l'on planifie le congrès suffisamment à l'avance pour qu'un programme préliminaire puisse être inséré dans le numéro de la Revue de la Société qui précède le congrès ;
- que l'on réserve, dans le cadre du congrès, une session pour permettre à des étudiants gradués de présenter les résultats de leurs recherches. Le but de cette session est de stimuler l'intérêt des jeunes chercheurs pour le congrès de la Société. Aucune autre session parallèle ne devrait être prévue en même temps que cette session.
- que, par des mécanismes élaborés conjointement par la direction de la Revue de la Société et les responsables du congrès, les textes d'un certain nombre de sessions forment les Actes du congrès et qu'ils soient publiés soit dans un numéro spécial de la Revue, soit dans un numéro régulier dont ils formeraient le tout ou une partie.

Le deuxième moyen dont dispose la Société pour atteindre son objectif est sa Revue. A ce sujet, le Comité recommande que :

- étant donné les changements dans la nature du contenu de *L'Actualité Économique* observés depuis quelques années et étant donné que ce changement est appelé à s'accroître, que le nom de la Revue soit changé afin de mieux refléter cette réalité². Le Comité n'a pas de suggestions précises sur le nom approprié : l'un ou l'autre membre du Comité a suggéré *Revue d'économie de l'Amérique française*, *Revue de la Société canadienne de science économique*, *Revue d'analyse économique*, etc. ;
- que l'on publie annuellement la liste des thèses et rapports de recherche de maîtrise faits dans les universités francophones d'Amérique ;
- que l'on publie annuellement un bref résumé des thèses de doctorat faites dans les universités francophones d'Amérique ;
- que l'on réserve, lorsque nécessaire, une page de la Revue aux nouvelles de la Société et aux événements pouvant intéresser les membres ;
- que l'éditeur de la Revue demande à des spécialistes de l'un ou l'autre domaine de l'économie de rédiger des articles de synthèse dans ces domaines. Il serait souhaitable qu'en moyenne un article de cette nature paraisse dans chaque numéro de la revue ;

2. Le directeur actuel de la Revue s'est abstenu de participer à cette discussion.

— que l'on institue une rubrique intitulée « notes pédagogiques » où l'on pourra présenter divers items tels : trucs de présentation graphique, erreurs détectées dans des manuels d'usage courant, simplification de preuves mathématiques, etc.

Finalement, le Comité reconnaît l'importance d'inciter les jeunes chercheurs à se joindre à la Société. Il serait utile que, lors de l'inscription aux études supérieures dans les universités francophones du Canada, on encourage les étudiants à se joindre à notre Société.